

## SEANCE DU 18 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix-huit du mois de décembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Mourens, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe PORTEJOIE.

Etaient présents : BEHAGHEL Hubert, DUBOURG Jean-Luc, GOURD Allain, COLLE Amélie, FLORY Rémi, LIMOUZIN Jérôme, MODET Denis, MODET Fabienne, PORTEJOIE Philippe, VIDEAU Amadine.

Était excusé : LASSALLETTE Sébastien.

Mme COLLE Amélie est désignée secrétaire de séance.

### Ordre du jour

1. Site internet.....	1
2. DSIL 2020-2021.....	1
3. DETR 2021 : aménagement de la mairie .....	2
4. Aménagement sécuritaire école : demande de subvention au titre des Amendes de Police .....	2
5. Programme de voirie 2021 .....	2
6. Questions diverses .....	3

La séance est ouverte à 18h40 avec l'adoption à l'unanimité du précédent procès-verbal.

### 1. SITE INTERNET

Les avancées concernant le site internet sont présentées au Conseil Municipal. Le site est en cours de finalisation et sera livré pour Noël.

### 2. DSIL 2020-2021

Monsieur le Maire informe les membres présents que le dossier DSIL déposé pour la rénovation énergétique du système de chauffage du logement communal situé 9, le Bourg, n'a pas été retenu pour l'année 2020.

Monsieur le Maire rappelle le projet qui consiste au remplacement de la chaudière fioul basse température, âgée de plus de 25 ans par une pompe à chaleur air/eau moyenne température. Il tient compte du diagnostic technique réalisé et aura un impact important sur la dépense financière énergétique des locataires et sur l'environnement.

Il propose donc de renouveler cette demande pour 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter le DSIL.

### 3. DETR 2021 : AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire présente le projet final de réaménagement intérieur de la mairie qui consiste à :

- Améliorer le confort des agents et des usagers par un accueil direct en rapprochant le secrétariat de la salle d'attente ;
- Optimiser les espaces et les circulations pour les personnes à mobilité réduite ;
- Permettre la confidentialité des échanges par un réaménagement des espaces dédiés avec la création d'un bureau pour le secrétariat, une salle pour le conseil municipal et un accès par porte extérieure avec un bureau indépendant pour le SIRP du Haut Benauge ;
- Adapter le mode de chauffage à l'utilisation des locaux pour optimiser les coûts ;
- Mettre aux normes les installations électriques et les connexions informatiques pour se préparer à la dématérialisation et à la digitalisation tout en fournissant un point d'accès internet aux habitants de la commune ;
- Sécuriser l'accès à l'étage et aménager la salle pour des réunions.

Le montant H.T. du projet est estimé à 47.963,80 €. Monsieur le Maire propose aux membres présents de solliciter la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2021. Une aide de 35 % peut être attribuée pour la réalisation de ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de solliciter la DETR 2021.

### 4. AMENAGEMENT SECURITAIRE ECOLE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire rappelle le projet de création d'un plateau surélevé entre la Mairie et le groupe scolaire sur la RD 227. Le coût du projet est estimé à 13.775,00 € H.T. La partie la plus onéreuse concerne la gestion des eaux pluviales afin d'éviter leur accumulation contre le plateau côté Bourg.

Ce projet peut, dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police, bénéficier d'une subvention du Département à hauteur de 8.240,00 €.

Monsieur le Maire propose donc de solliciter cette aide.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer cette démarche.

### 5. PROGRAMME DE VOIRIE 2021

Le 19 janvier 2021, le vice-président à la voirie de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers et le Bureau d'Etudes AZUMUT se déplacent à Mourens afin de recenser et évaluer le programme de travaux de voirie pour année 2021.

En prévision, la commission voirie se réunira le samedi 9 janvier à 9 h pour identifier les travaux prioritaires.

## 6. QUESTIONS DIVERSES

- La banquetteuse est hors d'usage ; son remplacement est soulevé. Laetitia ayant commencé à la prendre en main, elle pourra effectuer les travaux de fauchage en autonomie.
- La Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers va changer de Trésorerie. La commune de Mourens, comme toutes les collectivités membres de la CDC va être rattachée à la Trésorerie de Coutras et à son antenne de Rauzan. Cela sera effectif en septembre 2021.
- L'initiative « Ma ville mon shopping » est un partenariat développé avec La Poste pour aider les commerçants des communes à vendre en ligne. Mourens va y participer. Le Conseil Municipal va proposer le programme aux commerçants et producteurs de la commune.
- Eglise de Mourens : en cas de décès, il est de tradition de sonner les cloches, avec le consentement de la famille, jusqu'à l'enterrement, tous les jours à 10 h et à 16 h. Le Conseil Municipal s'est organisé afin de pouvoir perpétuer cette tradition.
- Eglise de Mourens : le ménage de l'Eglise sera assuré par les paroissiens.
- Vœux 2021 : le Conseil Municipal va distribuer ses vœux dans les boîtes aux lettres. Considérant la situation sanitaire actuelle, aucune manifestation ne peut être organisée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.